



## Déclaration liminaire

CHSCT D Val du Marne du 31 janvier 2022

Madame la directrice Académique,

Mesdames, Messieurs membres du CHSCT départemental,

Chers collègues,

Nous vous souhaitons à tous nos meilleurs vœux pour vous et vos proches. Nous espérons que 2022 soit riche et pleine de dynamisme positif dans l'intérêt des agents. Nous sommes heureux au vu du contexte sanitaire extrêmement complexe que ce CHSCT se tienne. L'épuisement de tous les personnels est palpable après ce mois de janvier éprouvant tant sur le plan physique, moral que psychologique.

Depuis la rentrée et malgré les annonces du ministre de l'Education nationale faisant suite à la forte mobilisation du jeudi 13 janvier 2022 :

- De nombreux établissements restent dans des situations de plus en plus complexes avec des classes fermées faute de remplaçants, engendrant un épuisement des équipes pédagogiques, des personnels de direction et des autres personnels des établissements et des services. Au regard du grand déficit de remplaçants dans le département, où en est-il ? une procédure particulière a-t-elle été mise en œuvre ?
- Les retraités et les vacataires contactés par l'administration, sont recrutés sous quelle modalité ? quel est le salaire, les horaires, la durée, la localisation de leur affectation ?
- La mise à disposition des masques FFP2 pour les personnels se fait toujours attendre dans les établissements, la chaîne d'approvisionnement fonctionne-t-elle correctement ou est-ce un problème de stock ?

L'UNSA Education souhaite savoir où en est la dotation des établissements en capteurs de CO2 et ou en purificateurs d'air. Certes ce matériel incombe aux communes pour le primaire et au département pour les collèges, mais il reste en lien étroit avec la sécurité et la protection des usagers des établissements. Une démarche particulière a-t-elle été mise en place pour faire le lien entre les collectivités, le préfet et l'Education nationale ?

Les personnels subissent depuis de nombreux mois le poids de la continuité pédagogique qui leur est imposé sans aucun cadre. Sur le terrain, les équipes se retrouvent confrontées à un double travail et donc à une surcharge mentale. Le SE-Unsa du Val de Marne, a communiqué le 27 novembre 2021 sur le refus du double travail découlant de cette continuité pédagogique. L'UNSA Education souhaite alerter sur le risque d'épuisement et de burn-out des équipes qui se trouvent déjà, sans cette continuité, soumis à une charge de travail supplémentaire avec les suivis de cas covid, le tracing, la vérification des attestations sur l'honneur etc.

Depuis le début de l'année 2022, le retour au télétravail est demandé à l'ensemble de la population active, il est étonnant de voir que dans certains établissements, le personnel administratif n'est pas

concerné par cette modalité de travail soit par sa non mise en application soit à cause d'un manque de matériel adapté et à jour.

Concernant le reste de l'ordre du jour, nous prendrons le temps, comme nous avons habitude de le faire à l'UNSA Education, d'intervenir sur chacun des sujets dans un cadre de dialogue constructif dans l'intérêt de chacun des personnels que nous représentons.

Merci, Mesdames et Messieurs, pour l'attention apportée à ce propos.

**Sylvie JURAVER**  
Titulaire

**Patrice GRACCHUS**  
Suppléant

**Peggy LEROC**  
Titulaire

**Alexis FRECHOSO**  
Suppléant